



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 5 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 28 février 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	13

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT

Absents excusés : Monsieur HAMEL a donné pouvoir à Madame CARPENTIER, Monsieur GODEL, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST, Monsieur COISEL, Monsieur BRIAS

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

26-015 VOTE DES SUBVENTIONS OCTROYEES

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes formulées par les associations de la commune et diverses autres demandes,

Vu l'avis favorable de la commission Vie Associative du 12 février 2026,

Vu le tableau des demandes et avis des commissions transmis lors de la convocation,

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter les subventions aux associations de la commune et aux autres demandes diverses pour l'année 2026.

Les conseillers membres du bureau d'une ou plusieurs associations, ne prennent pas part au vote de l'octroi de la subvention pour la ou les associations concernées.

Cette délibération est adoptée suivant les votes indiqués en annexe.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI